CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E30512** **VALABLE JUSQU'AU** **27/04/2027**

ÉDITÉ LE 11/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1999

Raison sociale : SARL RODRIGUES

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

14 RUE DE LA LOGE
41140 NOYERS-SUR-CHER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS B 423 330 869

Siret : 423 330 869 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6111047

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 423147050001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 423147050001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 54 75 28 74 **Fax :** 02 54 75 28 74

Portable : 06 73 58 64 02

Responsabilité légale :
RODRIGUES NATHALIE GÉRANT

Site Internet : http://www.rodrigues-maconnerie.fr

E-mail : rodrigues-noyers@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 550 311 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	6	28/04/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	6	28/04/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/05/2026 12:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E30512** **VALABLE JUSQU'AU** **27/04/2027**

ÉDITÉ LE **11/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1999
Forme juridique : SARL
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS B 423 330 869

Siret : **423 330 869 00011**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 6111047
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 423147050001
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 423147050001
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SARL RODRIGUES**

14 RUE DE LA LOGE
41140 NOYERS-SUR-CHER

Téléphone : 02 54 75 28 74 **Fax :** 02 54 75 28 74
Portable : 06 73 58 64 02

Site Internet : http://www.rodrigues-maconnerie.fr
E-mail : rodrigues-noyers@orange.fr

Responsabilité légale :
RODRIGUES NATHALIE GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	28/04/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	28/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/04/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/04/2026
o Isolation des combles perdus	28/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/05/2026 12:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.